



Assemblée générale VIENS ON SED 89

Samedi 19 Octobre 2024

A 15 heures la présidente déclare ouverte l'assemblée générale.

13 Présents et 6 pouvoirs. Le quorum est atteint

Election du bureau: La présidente informe l'assemblée que si quelqu'un se présente à la présidence de l'association elle n'a plus le droit de se représenter.

Le bureau est renouvelé dans son ensemble

Pour l'année 2024/2025 : Céline LAMARRE, Stéphane LAMARRE, Marianne GRANDE, Jean François BABILLON.

Bureau élu : Céline LAMARRE présidente, Marianne GRANDE trésorière, Jean François BABILLON président adjoint, Stéphane LAMARRE secrétaire.

Marianne GRANDE, trésorière de l'association, présente le **bilan financier** de l'association : les recettes restent importantes par rapport aux dépenses. Il faut absolument développer les activités de l'association pour décaisser.

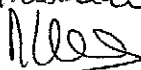
Les conditions d'adhésion à l'association restent inchangées pour l'année 2024/25 :

- cotisation de 10 euros par adulte ;
- cotisation de 1 euro par enfant ;
- gratuité de la cotisation sur simple demande écrite par e-mail ou courrier pour les personnes en difficulté financière.

La présidente donne le **rapport d'activité** pour l'année 2022/2023 :

- cafés-paroles : Le rythme d'un café-paroles par mois a été quasiment tenu avec un nombre de présents en baisse
- Participation à la fête des associations de Sens
- Participation au marché de Noël.
- Paquets-cadeaux Carrefour route de Voulx et une heure pour soi (galerie marchande E.LECLERC)
- Accompagnement de dossiers M.D.P.H. presque 1 par mois sur l'année.
- Un atelier savons a cette année été organisé cette année avec peu de participant. L'assemblée demande cependant à ce que cela soit renouvelé.
- Le site internet de l'association (<https://www.viensonsed89.fr/>) est fonctionnel et mis à jour régulièrement (merci Agathe et Marianne). Vos informations sont les bienvenues pour être mises en ligne. Il sera maintenant maintenu et mis à jour par Stéphane et Nolwenn ; Les codes d'accès doivent être transmis pour continuer dans ce sens.

la Présidente


la Trésorière


la secrétaire


Céline Lamarre participant régulièrement aux différentes réunions et portent la voie de l'association et des personnes en situation de handicap. Nous espérons que cela portera ses fruits au niveau du département.

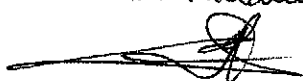
Projets pour l'année 2024/25 :

- Participation à la fête des associations de Sens
- Reconduction de l'opération papiers-cadeaux de Carrefour Voulx et une heure pour soi
- Participation au marché de Noël, réunion fixée au 2 Novembre
- Cafés paroles: La salle reste à Soucy. la convention est signée avec la mairie.
- Poursuivre les aides aux personnes dans les dossiers MDPH et ALD
- Liste des médecins sensibilisés au SED à faire et à mettre en ligne sur le site.
- essayer d'organiser une rencontre avec le médecin de la MDPH pour une meilleure connaissance de la maladie. LA MDPH va mettre en place des formations pour les professionnels pour remplir les dossiers MDPH. Dans le cadre de la CDCA nous avons demandé à pouvoir y participer .
- Demande de recherche d'un coaching sportif pour les personnes avec un SED. Voir si les coaches qui interviennent dans le cadre du département pour les personnes âgées pourraient intervenir pour notre association.
- Voir avec les lycées de SENS si un forum santé peut être à nouveau envisagé.
- Proposition d'achat d'un BARNUM pour la fête des associations.
- Proposition d'activités diverses à destination des adhérents:
 - Massage, bainéo ou activités de bien être
 - Sorties Nigloland
 - Activités manucure
 - Lieu de stockage du matériel de l'association
 - diverses propositions de sorties pour tous les âges

Il est envisagé d'alterner ces activités avec les cafés-paroles. Tout ou partie du coût sera pris en charge par l'association pour les adhérents à jour de leur cotisation.

- Prochains cafés paroles :
 - Les plantes et leurs vertus, cultures et préparations le 16 Novembre
 - Rencontre avec notre Kiné préféré (Wassim El DARF) en janvier 2025
- Les adhérents bénévoles qui participent aux actions de l'association (marché de Noël et papier cadeaux) pourront demander un dédommagement pour les frais d'essence. les modalités et montants restent encore à définir par le bureau.

A 17h la Présidente déclare la fin de l'assemblée générale par le verre de l'amitié.

la Présidente


la Trésorière


le secrétaire
